

Allemagne

Une récession profonde, plus clémente pour les noyaux qualifiés

Adelheid HEGE

Fin 2008, l'Allemagne entre dans la récession la plus profonde de l'après-guerre. Fortement dépendante de ses performances exportatrices, l'économie est frappée de plein fouet par l'effondrement de la demande internationale qui touche ses segments les plus compétitifs (construction mécanique, automobile...). Au premier trimestre 2009, le PIB enregistre une chute de -6,7 % par rapport à l'année précédente ; les exportations reculent de 19 % au premier semestre 2009 par rapport à la période correspondante en 2008. On s'attend à une détérioration rapide du marché du travail – qui n'a pas lieu. L'augmentation du chômage est parmi les plus contenues dans les pays de l'OCDE. En juillet 2009, le taux de chômage allemand s'élève à 7,7 % (selon le BIT) contre 8,5 % en moyenne OCDE ; il est inférieur de 0,7 point au taux enregistré en 2007 et excède d'un demi-point de pourcentage seulement son niveau le plus bas atteint en septembre 2008 ¹.

La crise frappe des entreprises exportatrices qui s'étaient refait une santé robuste durant les années de croissance.

Elles se sont profondément restructurées au cours de la décennie écoulée et ont réduit de façon souvent drastique leurs effectifs. Une longue cure de modération salariale a renforcé leur compétitivité à l'international. Avec l'entrée en récession, elles mesurent le risque de voir leurs noyaux qualifiés laminés à la suite de plans sociaux. L'expérience de la dernière reprise a profondément marqué ces chefs d'entreprise qui ont peiné à retrouver les compétences requises sur un marché du travail sur lequel la main-d'œuvre qualifiée se raréfie.

L'impératif de préserver aussi longtemps que possible les noyaux qualifiés de l'industrie devient dès lors le credo commun derrière lequel se rangent, dans un discours étonnamment similaire, la grande coalition CDU/SPD au pouvoir, les organisations patronales et syndicales, les directions d'entreprise et les conseils d'établissement. La nouvelle coalition CDU/FDP formée à l'automne, nettement plus réticente à l'égard de mesures protectrices du marché du travail, ne se détournera pas immédiatement de ce

1. OECD-Beschäftigungsausblick 2009 : Situation in Deutschland, 16. September 2009
http://www.oecd.org/document/14/0,3343,de_34968570_35008930_43708366_1_1_1_1,00.html.

ALLEMAGNE

consensus aux airs d'union sacrée. La viabilité à plus long terme des stratégies de sortie de crise, dont l'instrument phare est le chômage partiel (*Kurzarbeit*), n'en soulève pas moins doutes et interrogations. Les mesures transitoires amortissent le choc : tiendront-elles jusqu'à un rétablissement économique durable que

l'on sait éloigné ? Au moment où les indicateurs économiques s'améliorent et où le moteur de l'exportation redémarre, l'évolution du chômage est scrutée avec attention : les licenciements ont-ils tout simplement été repoussés dans le temps ? Dans quel état sera le marché du travail de l'après-crise ?

Encadré 1

La politique de relance : infrastructures, emploi, consommation

Sous-estimant l'ampleur de la crise tout en surestimant la santé du secteur bancaire, la chancelière Angela Merkel rejette à l'automne 2008 l'idée d'un plan européen de sauvetage des banques et ne s'engage qu'à reculer dans une politique de relance. Un premier « paquet conjoncturel » (novembre 2008) d'envergure modeste est cependant rapidement complété par un deuxième plan de relance en janvier 2009.

Ce deuxième plan de 50 milliards d'euros finance notamment, en 2009 et en 2010 :

- l'investissement public, prioritairement dans l'éducation et les infrastructures (16 milliards d'euros). Les communes en sont les principales bénéficiaires ;
- une prime écologique (prime à la casse, *Abwrackprämie*) de 2 500 € pour l'achat d'une voiture éco-compatible neuve avant le 31 décembre 2009 (5 milliards) ;
- les cotisations sociales sur les indemnités de chômage partiel (*Kurzarbeit*) désormais prises en charge par l'Agence fédérale de l'emploi (3,1 milliards) ;
- des mesures d'activation et de qualification (2,6 milliards) ;
- des allègements d'impôt sur le revenu concernant aussi les petites entreprises familiales (9 milliards) ;
- une subvention à l'assurance maladie et la baisse des cotisations employeurs/salariés de 0,6 point de 15,5 à 14,9 % (9 milliards) ;
- le « bonus enfant » de 100 € versé en avril 2009 pour tout enfant à charge et l'augmentation de l'allocation enfant dans le cadre de l'indemnité Hartz IV (2,3 milliards).

Un fonds d'aide aux entreprises frappées par la crise (*Wirtschaftsfonds Deutschland*) est également institué. Doté d'une enveloppe globale de 100 milliards d'euros, ce fonds est destiné à financer des garanties (75 milliards) et des prêts (25 milliards) à des entreprises en difficultés. Pour y accéder, les entreprises doivent se soumettre à des obligations strictes (transparence sur les effets de la crise, la viabilité à long terme, les projets d'investissement, l'emploi). La commission ayant à trancher dans les cas les plus lourds et les plus emblématiques (Opel, Schaeffler, Porsche...) compte parmi ses membres le président du syndicat de la chimie IG BCE Hubertus Schmoldt et l'ancien président de l'association patronale BDI, Michael Rogowski.

L'Allemagne entre en récession

Des signes de ralentissement économique se manifestent dès le deuxième trimestre 2008, après des années de croissance robuste (la croissance du PIB est encore de 3 % en 2006 et de 2,5 % en 2007). Sur le plan de l'emploi, l'année 2008 se révèle particulièrement favorable. Sous l'effet aussi de l'évolution démographique, le chômage se situe en novembre 2008 à son niveau le plus bas depuis 1992, juste en dessous de la barre des 3 millions, et le nombre d'actifs atteint un maximum historique avec 40 millions de personnes, dont 27,5 millions de salariés dans des emplois soumis à cotisations sociales.

L'embellie économique toutefois ne bénéficie pas aux salaires qui baissent entre 2004 et 2008, évolution sans précédent dans l'histoire de la République fédérale : « Jamais auparavant une forte croissance économique n'est allée de pair avec une baisse des salaires nets réels sur plusieurs années » (Brenke, 2009:550). Ce phénomène est d'autant plus remarquable que la qualification moyenne des salariés en emploi augmente durant la même période.

Fleuron de l'industrie exportatrice, la construction mécanique (*Maschinenbau*) a soutenu la croissance et bénéficié des cinq années de reprise. Entre 2005 et 2008, elle a augmenté de près d'un tiers sa production ; 120 000 emplois ont été

créés dans ce secteur qui emploie près d'un million de salariés à l'automne 2008. Le secteur – qui pèse pour 55 % dans le chiffre d'affaires des exportations de l'industrie allemande et exporte 76 % de sa production – subit immédiatement les contrecoups de la crise financière. Dès octobre 2008, les commandes entament une chute vertigineuse : -16 % en octobre (par rapport au même mois de l'année précédente), -30 % en novembre, -40 % en décembre, -42 % en janvier 2009. La demande étrangère chute plus fortement que les commandes nationales. La branche anticipe un recul de la production de l'ordre de 20 % en 2009. La crise touche sévèrement des leaders mondiaux, tel le producteur de machines à imprimer Heidelberg Druckmaschinen qui annonce la suppression de 5 000 emplois sur 20 000 et est l'un des premiers à solliciter (et à obtenir) des aides de l'Etat.

Opel devient l'emblème d'un secteur automobile en crise. Le feuilleton de son sauvetage très discuté, ponctué par des rebondissements multiples, occupe le devant de la scène pendant de longs mois¹. Les autres constructeurs allemands, moins menacés, enregistrent des reculs des commandes sur un marché mondial déjà confronté à des surcapacités de production. Spécialisés dans le haut de gamme, BMW, Daimler, Porsche souf-

1. Au moment des élections législatives en septembre 2009, la cession d'Opel, filiale de GM, à l'équipementier austro-canadien Magna lui-même associé au russe Sberbank apparaissait acquise. Ce plan de sauvetage avait été très fortement soutenu par le gouvernement allemand qui lui destinait des aides de 4,5 milliards d'euros. Pour IG Metall et le conseil d'établissement d'Opel très mobilisés dans cette affaire, cette solution apportait les garanties les plus solides pour la préservation des sites et emplois européens (dont 25 000 en Allemagne). Le puissant *Betriebsrat* se déclarait même prêt à négocier un plan social et de nouvelles concessions salariales dans cette perspective. Début novembre General Motors, sauvé de la faillite et restructuré, décide dans un retournement de situation spectaculaire de garder sa filiale allemande qui lui garantit l'accès aux marchés européens en même temps qu'un apport stratégique en matière de recherche et de développement.

ALLEMAGNE

frent de l'effondrement du marché nord-américain. La sous-traitance automobile en subit les contrecoups. Au fil des mois, la liste des secteurs en crise s'allonge : la sidérurgie qui connaît le recul le plus sévère de la production depuis la fin de la guerre, la chimie dont le chiffre d'affaires baisse d'un quart entre janvier et avril 2009 par rapport à l'année précédente, le Livre, et enfin le bâtiment.

Au deuxième trimestre 2009, 39 % des entreprises se disent touchées par la crise selon une enquête représentative de l'IAB, institut de recherches auprès de l'Agence fédérale de l'emploi (Heckmann *et al.*, 2009). Sans différences notables entre l'Est et l'Ouest de l'Allemagne, elles se répartissent entre celles qui voient directement leur existence menacée (7 %) et celles qui connaissent des difficultés dans des activités particulières (32 %). Alors que le secteur financier se trouve paradoxalement (de nouveau) parmi les segments les plus épargnés (22 % des entreprises sont affectées par la crise), 70 % des entreprises de la métallurgie ressentent les effets de la crise et 20 % savent leur pérennité en danger. Parmi les secteurs fragilisés, la chimie occupe le deuxième rang, avec 61 % d'établissements touchés par la crise (et 10 % d'entreprises existentiellement menacées).

Devant l'ampleur d'une crise qui résulte de l'effondrement de la demande bien plus qu'elle ne révèle les faiblesses

structurelles des entreprises, le gouvernement se résout à une politique de relance. Son deuxième plan de relance de janvier 2009 relativement ambitieux soutient la consommation (et le secteur de l'automobile) à travers une prime à la casse fortement sollicitée¹, et l'emploi à travers des mesures facilitant l'accès au chômage partiel rendu moins onéreux pour les entreprises (encadré 1). Ces dispositions vont dans la bonne direction selon les syndicats qui, à l'instar des économistes keynésiens, réclament toutefois des mesures plus soutenues en faveur de l'investissement public et de la consommation.

Plans de sauvetage de la main-d'œuvre qualifiée

Avec les premiers signes de crise, les entreprises ajustent leur volume d'emploi. Renvoi des intérimaires, liquidation des comptes épargne temps, mobilisation des instruments de flexibilité négociés, recours au chômage partiel sont autant d'étapes dans une gestion de crise soucieuse de préserver aussi longtemps que possible les noyaux qualifiés de leur main-d'œuvre en vue d'une prochaine reprise.

Les intérimaires, cette masse de manœuvre

Les années de reprise ont été des années de forte croissance de l'intérim. Promu en 2003 par les réformes Hartz²,

1. Les 5 milliards d'euros alloués dans le plan de relance à la prime à la casse sont épuisés dès septembre 2009. La prime à la casse apporte un soutien conjoncturel efficace à l'industrie automobile et plus particulièrement aux constructeurs spécialisés dans les voitures petites et moyennes. Opel et Volkswagen en bénéficient directement. Selon IG Metall, la prime à la casse a préservé 200 000 emplois.
2. Qui autorisent des missions d'intérim supérieures à un an et permettent de déroger au principe d'égalité du traitement avec les salariés en emploi stable pour peu qu'une convention collective existe. Les syndicats du DGB ont effectivement accepté de signer des conventions collectives spécifiques à l'intérim, avec des niveaux salariaux inférieurs aux conventions collectives de l'industrie.

UNE RECESSION PLUS CLEMENTE POUR LES NOYAUX QUALIFIES

l'intérim a vu ses effectifs plus que doubler pour atteindre 745 000 personnes en juin 2008 ; dans la même période, les entreprises d'intérim ont enregistré des taux de croissance de plus de 20 %. La métallurgie a été particulièrement gourmande. Le recours à l'intérim lui permettait de réagir à une demande en expansion et de suppléer aux besoins en main-d'œuvre qualifiée (ingénieurs, ouvriers très qualifiés) de plus en plus difficiles à combler. Près d'un quart des travailleurs temporaires travaillent dans la branche. La seule construction mécanique dispose ainsi d'un « tampon » de 50 à 60 000 intérimaires. Pour les entreprises utilisatrices, l'intérim est moins coûteux que l'emploi stable ; le salaire des intérimaires est en moyenne inférieur d'un quart au salaire des effectifs noyaux¹.

Avec la crise, des milliers d'intérimaires sont priés de quitter les entreprises des constructeurs et sous-traitants de l'automobile, de la construction mécanique et de la chimie. Ce sont notamment les moins qualifiés d'entre eux qui risquent un licenciement d'autant plus facile à prononcer que les préavis n'excèdent souvent pas le minimum légal. Dans les entreprises utilisatrices, les conseils d'établissement s'accommodent bon gré mal gré (et de façon plus ou moins passive ou proactive) du départ des intérimaires qui protège l'emploi des salariés stables. Le DGB ne s'en dit pas moins alarmé par la situation notamment des jeunes salariés de moins de 30 ans, sur-représentés dans l'intérim et plus généralement dans les emplois instables et de plus en plus nombreux à ne pas pouvoir vivre de leur salaire. Les syndicats réclament la réintroduction de l'interdiction dite de syn-

chronisation qui prohibe le licenciement d'un intérimaire à la fin de sa mission.

L'Agence fédérale de l'emploi (BA) étend dès l'automne 2008 aux entreprises d'intérim le versement des indemnités de chômage partiel. Les agences sont incitées à faire bénéficier leurs salariés des mesures de qualification promues par la BA. En juillet 2009, les agences d'intérim emploient 25 % d'intérimaires de moins que l'année précédente. La branche se prépare à une contraction de son chiffre d'affaires de l'ordre de 20 % sur l'année.

Du bon usage de la flexibilité négociée

Les mécanismes de flexibilité inscrits dans les conventions collectives sont considérés comme un atout en temps de crise ; ils facilitent notamment le maintien des noyaux qualifiés. Depuis la fin des années 1980, les syndicats y ont consenti à leur corps défendant, en contrepartie de la réduction du temps de travail d'abord, pour préserver l'emploi en temps de crise ensuite. Les possibilités de modulation des horaires se sont sophistiquées tout comme les modalités d'usage des comptes épargne temps. Ils autorisent souvent des soldes non seulement positifs mais aussi négatifs (jusqu'à -200 heures dans l'automobile). Les comptes épargne temps sont immédiatement sollicités par les directions d'entreprise : l'instrument permet de réduire les volumes de production sans toucher aux salaires. Les avoirs accumulés sur les comptes épargne temps représentent en 2008 l'équivalent de 150 000 pleins temps, selon l'IAB.

Sur fond de crise de l'emploi, de nombreux « pactes pour l'emploi », encadrés par les conventions de branche,

1. Le taux d'intérim reste faible en comparaison internationale avec 2 % des effectifs. Mais il avoisine les 10 % dans l'automobile.

ALLEMAGNE

avaient été négociés dans les entreprises. En échange d'une garantie de non-recours aux licenciements pendant une période donnée et de promesses de préservation des sites, les salariés ont accepté des sacrifices salariaux : en travaillant plus à salaire inchangé ou en gagnant moins en réduisant la durée de travail. Quand la crise éclate, ces pactes sont encore en vigueur dans nombre de grandes entreprises (Daimler, Volkswagen, Siemens, BMW, Ford) ; ils impliquent des engagements de sauvegarde de l'emploi à l'horizon 2011 ou 2012. IG Metall estime que les pactes pour l'emploi en vigueur protègent en 2009 quelque 730 000 salariés de la métallurgie qui ont accepté des sacrifices salariaux pour préserver leurs postes de travail.

Les pactes locaux pour l'emploi tiendront-ils jusqu'à la fin de la crise ? Heidelberger Druck a résilié le sien. En avril 2009, Daimler entame des négociations avec le *Betriebsrat* afin de réduire de 2 milliards d'euros les coûts salariaux dans ses sites allemands. Un compromis sauvegarde le pacte – au prix de nouvelles concessions salariales sous forme de réduction du temps de travail sans compensation salariale. Comme d'autres entreprises de la métallurgie, Daimler se sert d'une clause de la dernière convention collective de la métallurgie et repousse de quelques mois la deuxième tranche d'augmentation salariale de 2,1 %.

Chômage partiel, instrument miraculeux ?

Le chômage partiel (*Kurzarbeit*)¹ devient l'instrument phare pour traverser la crise. Assoupli à plusieurs reprises, il voit son utilisation exploser dès l'hiver 2008. Durant les périodes de chômage partiel – pour lesquelles une demande doit être déposée auprès de l'Agence fédérale de l'emploi (BA) – le salaire est réduit proportionnellement à la réduction du temps de travail. Les pertes sont compensées par une indemnité de chômage partiel (*Kurzarbeitergeld*) versée par la BA, à hauteur de 60 % du salaire net (67 % pour les salariés ayant un enfant à charge). Quand le travail est entièrement suspendu, l'indemnité de chômage partiel est identique à l'allocation chômage. La durée du chômage partiel est successivement étendue de 12 à 18, puis à 24 mois à partir de juillet 2009.

Avant la crise, les cotisations sociales sur le salaire non versé étaient à la charge des employeurs (Crimmann, Wiesner, 2009). Depuis 2009, elles sont prises en charge partiellement, et de plus en plus entièrement, par la BA². Le chômage partiel n'en représente pas moins un coût pour les entreprises. Les compléments salariaux doivent être maintenus (congés payés, arrêts maladie, primes conventionnelles, retraites d'entreprise notamment). Nombre de conventions collectives et/ou accords d'entreprise prévoient en outre des compléments salariaux plus généreux. Ainsi,

-
1. Avant la crise, le chômage partiel saisonnier prédomine, notamment dans le bâtiment. La crise voit l'envolée du chômage partiel dit conjoncturel (*konjunkturelle Kurzarbeit*) jusque-là marginal.
 2. Depuis février 2009, la BA prend en charge la moitié des cotisations sociales et les finance entièrement quand des mesures de requalification sont engagées. Depuis juillet 2009, les entreprises sont exonérées des charges sociales sur le *Kurzarbeitergeld* à partir du 7^e mois de chômage partiel, qu'elles organisent ou non des formations.

UNE RECESSION PLUS CLEMENTE POUR LES NOYAUX QUALIFIES

les salariés de la chimie se voient garantir 90 % de leur salaire net durant les périodes de chômage partiel ; leurs homologues de la métallurgie du Bade-Wurtemberg, de Deutsche Telekom ou encore du commerce de détail de Rhénanie du Nord-Westphalie touchent au minimum 80 % du salaire brut (Bispinck/WSI-Tarifarchiv, 2009a).

En mars 2009, on enregistre 1,2 million de salariés en chômage partiel dont le temps de travail a été réduit d'un tiers en moyenne. Ils étaient encore 50 000 en septembre et 70 000 en octobre 2008. L'IAB s'attend à 1,1 million de chômeurs partiels en moyenne annuelle en 2009, soit l'équivalent de 360 000 emplois à temps plein. Ces chômeurs partiels voient leur salaire net amputé de 10 % en moyenne. L'institut de recherches de la BA évalue à 5 milliards d'euros les coûts investis par les entreprises, l'Agence fédérale de l'emploi étant mise à contribution à hauteur de 6 milliards (Bach, Spitznagel, 2009). La BA offre des formations à destination des chômeurs partiels et cofinance l'effort de formation et de requalification des entreprises.

Selon un avis quasi unanime, le *Kurzarbeit* a montré son efficacité dans la récession. Le coût pour les entreprises limite les effets d'aubaine. Les caisses publiques sont fortement mises à contribution, mais elles le seraient aussi devant l'envolée du chômage que le *Kurzarbeit* semble avoir efficacement contenue (ou retardée). Les observateurs mettent surtout dans la balance les coûts des recrutements après la crise : en cas de licenciements, les entreprises n'auraient pas seulement à affronter l'offre tendue de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail ; elles devraient en outre redémarrer leurs activités sans l'apport straté-

gique de salariés expérimentés, dotés de compétences souvent très spécialisées. Le bilan est plus mitigé en ce qui concerne la formation des chômeurs partiels, notamment peu qualifiés.

La proportion d'entreprises ayant, à la mi-2009, procédé à des licenciements « doit être considérée comme faible » au vu du recul des commandes, estiment les auteurs d'une étude consacrée aux stratégies des entreprises directement touchées par la crise (Heckmann *et al.*, 2009:5). 11 % de ces entreprises y ont eu recours, et un quart (24 %) des entreprises existentiellement menacées. Les départs (naturels ou négociés contre indemnité) ne sont en général pas compensés. Le chômage partiel (17 % en moyenne) est inégalement réparti : 50 % des entreprises de la métallurgie (et des entreprises de plus de 250 salariés) y ont recours. 20 % des entreprises affectées par la crise ont obtenu de leurs personnels des sacrifices salariaux *via* une baisse des rémunérations ou du temps de travail. Ce type de négociation a lieu plus souvent dans les entreprises de plus de 250 salariés (34 %) et dans la métallurgie (29 %). Si l'enquête auprès des entreprises ne permet pas d'évaluer l'ampleur des sacrifices, elle n'en montre pas moins « qu'une partie des entreprises compte et peut compter sur les concessions des salariés pour sécuriser les emplois » (*ibid.*:6). La résistance de l'emploi à la mi-2009 tranche avec les comportements observés lors de crises antérieures (crise pétrolière, récession de 1993) : en 2008-2009, les entreprises s'accommodent d'une baisse de la productivité/heure et de l'augmentation concomitante des coûts salariaux unitaires ; dans les crises précédentes, la productivité s'était accrue à la suite de licenciements (Bach *et al.*, 2009).

Alliances de crise

Les syndicats, sans divergences internes, soutiennent les stratégies patronales de préservation des emplois et font appel aux pouvoirs publics pour venir en aide au tissu industriel menacé. Il s'agit clairement d'un pacte de crise en même temps que d'un pari : l'espoir est de joindre les rives de l'après-crise sans trop de dégâts sur le plan de l'emploi, au moment même où les acteurs sont dans l'incertitude quant aux dommages de plus long terme de la récession.

Dans ce contexte d'incertitudes lourdes, organisations syndicales et patronales retrouvent le chemin de l'action concertée. Ensemble, elles plaident pour un deuxième plan de relance, l'institution de la prime à la casse, la prolongation et l'assouplissement des modalités de recours au chômage partiel. Elles adressent des critiques acerbes aux banques qui devraient « utiliser les parachutes offerts pour soutenir l'économie réelle et pas seulement pour assainir leurs propres bilans ». Dans des termes presque identiques, IG Metall, IG BCE (syndicat de la chimie), Gesamtmetall (patronat de la métallurgie) exhortent les entreprises à utiliser tous les instruments de flexibilité légaux et conventionnels afin de prévenir les licenciements économiques. « Tous les dirigeants savent combien il est difficile de trouver de la main-d'œuvre qualifiée au moment de la reprise et que l'embauche et la formation de nouveaux collaborateurs se paieront au prix fort », rappelle le président de Gesamtmetall Kannegiesser qui salue l'effort « sans précédent » des entreprises pour retenir leurs salariés.

Dans l'analyse d'IG Metall, la plupart des entreprises de la branche sont en mesure de maintenir leurs effectifs pendant

deux ans au moins, en utilisant notamment le *Kurzarbeit* et en réduisant le temps de travail. Le syndicat de la métallurgie fait appel à l'Etat pour soutenir les grandes entreprises stratégiques (Opel, Schaeffler), éventuellement par le biais d'une participation publique limitée dans le temps. Le sauvetage des noyaux industriels, au cœur de la création de la valeur, est tout aussi urgent que celui des banques, martèle Berthold Huber, président d'IG Metall qui n'écarte pas l'hypothèse de l'entrée des salariés dans le capital d'entreprises en difficultés, comme c'est d'ores et déjà envisagé dans le cas d'Opel. Des mobilisations (grèves d'avertissement, assemblées du personnel prolongées) ont lieu dans les entreprises qui programment des licenciements alors même qu'elles seraient en mesure de garder leurs salariés selon l'avis des syndicats qui se vantent d'avoir sauvé de la sorte des centaines d'emplois.

IG Metall s'implique fortement dans le soutien de ses *Betriebsräte* dans les établissements en crise. Des plans sur mesure sont élaborés pour traverser les périodes critiques sans trop d'encombres. Un réseau de « gestionnaires de crise » est mis en place, composé de consultants externes et d'experts du syndicat. Il bénéficie de subventions du ministère du Travail qui étendent pour les élus les possibilités d'accès à l'expertise.

Lutter contre la déperdition des qualifications

Au moment où les entreprises du DAX (le CAC 40 allemand) et nombre d'entreprises familiales (*Mittelstand*) répondent favorablement à l'exhortation de la chancelière Merkel à renoncer à des licenciements et à investir dans la formation de leurs salariés temporairement en

UNE RECESSION PLUS CLEMENTE POUR LES NOYAUX QUALIFIES

sureffectifs, des alliances régionales voient le jour dans la métallurgie. En Bavière, IG Metall, l'association patronale VBM et le ministère de l'Economie du *Land* mettent en place une *task force* commune afin de prévenir licenciements et plans sociaux. Elle est censée intervenir notamment auprès des PME, pour les renseigner sur les marges de flexibilité offertes par les conventions collectives, et pour les accompagner dans leurs démarches quand il s'agit d'obtenir des aides auprès des pouvoirs publics.

Les acteurs ne s'en attendent pas moins à une situation dans laquelle les instruments de flexibilité et de chômage partiel s'avéreront insuffisants. Une « convention collective de crise » est signée dans cette perspective dans la métallurgie du Bade-Wurtemberg en avril 2009. Cette région est riche en PME familiales exportatrices à haute valeur technologique ajoutée, et elle est de ce fait particulièrement touchée par la récession. Les entreprises pourront désormais prolonger les CDD jusqu'à quatre ans au lieu de deux et réduire les compléments versés à l'indemnité de chômage partiel de la BA. En novembre 2009, l'IG Metall du Bade-Wurtemberg invite le patronat, prudemment intéressé, à négocier une nouvelle convention collective de crise. Celle-ci pourrait permettre d'abaisser le temps de travail jusqu'à 28 heures par semaine, une compensation salariale partielle devant éventuellement être exonérée de charges sociales¹.

Le souci de prévenir la déqualification des salariés qualifiés sous-tend d'autres initiatives. Les « sociétés de transfert » (*Transfergesellschaften*) béné-

ficient d'une nouvelle attention durant la crise. Mises en place dans le cadre d'un plan social négocié entre l'employeur et le conseil d'établissement pour la durée d'un an en général, les sociétés de transfert accueillent et requalifient les salariés licenciés. Ces derniers ne sont pas enregistrés comme chômeurs mais touchent une indemnité de l'Agence fédérale de l'emploi à hauteur de 60 ou 67 % du salaire net antérieur, à quoi s'ajoute un complément plus ou moins important versé par l'employeur.

Dans la Rhénanie du Nord-Westphalie particulièrement malmenée par le chômage, IG Metall et l'association patronale de la métallurgie cherchent à faire évoluer le dispositif. La durée maximale d'emploi dans une société de transfert serait prolongée de un à deux ans à la suite de quoi les salariés pourraient retourner dans leur entreprise d'origine, ce que le code du travail interdit en principe. Des formations plus ambitieuses pourraient alors être dispensées, dans le but de prévenir notamment la déqualification des jeunes ouvriers qualifiés, techniciens et ingénieurs qui « détiennent la clé de l'avenir de la branche » (Gesamtmittel).

En Bavière, IG Metall et les employeurs de la métallurgie offrent un « pont pour l'emploi » à de jeunes ouvriers qualifiés (*Facharbeiter*) qui ne trouvent pas d'emploi à la fin de leur apprentissage. Rémunérés sur une base conventionnelle, ils sont envoyés à temps partiel dans l'entreprise formatrice et bénéficient pour le reste du temps de mesures de formation continue tout en touchant l'indemnité de chômage partiel.

1. IG Metall entend par ailleurs entrer avec des revendications modérées dans la négociation collective 2010.

**Retour à la compétitivité avec
ou sans modération salariale ?**

Soutenue par la politique de relance (prime à la casse) comme par le recours massif des entreprises au chômage partiel (au lieu des licenciements), la consommation des ménages a joué un rôle stabilisateur pour la conjoncture au moment même où l'exportation s'est effondrée. Les négociations salariales de 2009, avec des augmentations entre 2,5 et 3 %, portent certes les traces de la crise, mais se situent nettement au-dessus du taux d'inflation anticipé de 0,5 % (Bispinck/WSI-Tarifarchiv, 2009b). Les sacrifices consentis (clauses dérogatoires, augmentations différées) en limitent cependant l'ampleur.

Dans la crise, les instruments susceptibles de soutenir la demande intérieure bénéficient d'une nouvelle attention. Les partisans d'un salaire minimum légal – qui mettrait fin à des salaires horaires bruts de l'ordre de 5 € dans certains secteurs des services – ont moins de mal à se faire entendre. Le parti libéral FDP, partenaire de la nouvelle coalition gouvernementale, doit mettre un frein à ses désirs d'en limiter l'extension¹. Avec la durée de la crise et la baisse des revenus concomitante au chômage partiel, les observateurs ne s'en attendent pas moins à un nouveau recul de la consommation. Syndicats et experts plaident pour des mesures en faveur des ménages les plus modestes ainsi que pour la prolongation temporaire de l'allocation chômage de un à deux ans. Ils craignent que nombre de victimes de la crise, déclassés en alloca-

taires Hartz IV, ne glissent vers la pauvreté.

Durant la récession, le modèle économique fondé sur le tout export (Duval, 2009) est soumis à un réexamen critique de la part des économistes keynésiens, davantage écoutés dans cette conjoncture difficile. La croissance allemande est en effet largement tirée par les exportations dont la part dans le PIB a augmenté de 26 % en 1991 à 47 % en 2008. Contrairement aux experts patronaux qui plaident pour la poursuite et la consolidation d'un modèle qui a fait ses preuves (Institut der deutschen Wirtschaft, 2009), les économistes keynésiens militent pour son inflexion. Ils estiment que les performances exportatrices et les forts excédents commerciaux n'ont pu être obtenus qu'au prix d'une très forte pression sur les salaires et de l'explosion des inégalités salariales – signe aussi d'un pouvoir négociateur syndical affaibli (Brenke, 2009 ; IMK Arbeitskreis Finanzkrise, 2009). Ainsi, la répartition entre les revenus du capital et du travail comme celle entre revenus élevés et modestes s'est très fortement déplacée en faveur des premiers au détriment des seconds. Le décrochage spectaculaire des coûts salariaux de l'Allemagne comparée aux autres pays européens (les coûts salariaux unitaires y ont augmenté de 3 % entre 2000 et 2008 contre 18,6 % dans l'UE-27) n'a pas seulement procuré un avantage concurrentiel considérable à l'économie allemande ; la pression sur les autres économies et les déséquilibres globaux ainsi produits sont eux-mêmes un facteur dans l'émergence

1. Après le bâtiment et le nettoyage industriel, d'autres branches (soins infirmiers et soins aux personnes âgées, services de sécurité privés, gestion des déchets, formation professionnelle, services textiles industriels, services miniers particuliers) sont désormais couvertes par un salaire minimum légal. Les salaires horaires varient entre un minimum de 6,58 € pour le nettoyage industriel en Allemagne de l'Est, et 12,85 € pour les ouvriers qualifiés du bâtiment.

**Tableau 1. Les prévisions de conjoncture de l'IMK
(Institut für Makroökonomie und Konjunkturforschung)
Evolutions par rapport à l'année précédente, en %**

	2007	2008	2009	2010
PIB	2,5	1,3	-5,2	0,5
Dépenses consommation privée	-0,3	0,4	0,8	-1,0
Dépenses consommation publique	1,7	2,1	2,5	1,7
Investissements bien d'équipement	11,0	3,3	-22,2	-3,5
Investissements construction	0,0	2,6	-0,3	2,5
Exportations	7,5	2,9	-17,1	2,1
Importations	4,8	4,3	-11,6	0,8
Actifs	1,7	1,4	-0,3	-2,8
Taux de chômage	8,7	7,5	8,0	9,9
Coûts salariaux unitaires	0,1	2,2	4,8	-2,3
Prix à la consommation	2,3	2,6	0,4	0,6

Sources : Destatis, BCE ; 2009/2010 : prévisions IMK.

de la crise. Le courant keynésien proche des syndicats plaide pour une « croissance équilibrée » combinant performances exportatrices de haut niveau et soutien conséquent à la demande intérieure (Horn, Joebges, Zwiener, 2009). Un tel scénario supposerait, outre l'accent mis sur les investissements publics, le retour à une évolution salariale arrimée aux gains de productivité et l'introduction d'un salaire minimum pour enrayer les inégalités salariales croissantes.

Les relations professionnelles à l'épreuve de la crise

A l'automne 2009, le marché du travail se montre toujours plus résistant que prévu, et les experts révisent un peu à la hausse leurs pronostics de conjoncture (tableau 1). Les chiffres du chômage officiel (3,35 millions de personnes en septembre 2009) cachent toutefois un sous-emploi important. Il comprend les personnes relevant des dispositifs d'acti-

tion et de formation de la BA (plus d'un million), les chômeurs partiels, les personnes en état de maladie ou âgées de plus de 58 ans... Le sous-emploi a augmenté de 7 % environ depuis 2008. En été 2009, le sous-emploi – chômage enregistré et non officiellement attesté – concerne quelque 5,4 millions de personnes (12,9 %).

Les acteurs ne s'attendent pas à un retour rapide à la normale. Sans anticiper de grandes vagues de licenciements, les syndicats réclament la prolongation des dispositions facilitant le recours au chômage partiel au-delà de 2010, des investissements accrus dans la formation des salariés et des aides publiques pour soutenir la solvabilité et l'accès au crédit des entreprises.

Du point de vue des relations professionnelles, la gestion sociale de la récession permet deux types d'observations. On peut, d'une part, souligner l'efficacité des efforts concertés, engagés par des acteurs rompus au dialogue. Aidés par des salariés prêts aux sacrifices au nom de

ALLEMAGNE

l'emploi, instruits par des modes de gestion de crise antérieurs, patronat et syndicats ont su négocier et mettre en œuvre des stratégies permettant de limiter les dommages de la crise pour les salariés et faire de la préservation de l'emploi industriel un enjeu commun. Les associations d'employeurs se sont interdites toute surenchère en termes de sacrifices salariaux généralisés et les syndicats ont fait de la flexibilité un vertu. Le paternalisme « éclairé », caractéristique des entreprises familiales hautement performantes de la construction mécanique en particulier, a fait preuve de sa vitalité persistante ; il a pu jouer un rôle de garde-fou contre les tentations de destruction hâtive de l'emploi. Les acteurs ont incontestablement pesé dans l'orientation des politiques publiques, notamment en ce qui concerne le chômage partiel.

La gestion de la crise, naturellement centrée sur les secteurs exportateurs particulièrement malmenés par la récession, n'est pas d'autre part sans révéler de nouvelles fissures sociales. Sous l'égide des acteurs toujours puissants de la métallurgie, IG Metall et Gesamtmetall, un salariat qualifié, stratégique pour la pérennité du cœur industriel de l'économie, a pu être secouru. Le salariat masculin a été réconforté par des soutiens ciblant des secteurs dans lesquels il reste prédominant : l'automobile par le biais de la prime à la casse, le bâtiment à travers le deuxième plan de relance. Mais ces performances révèlent aussi en creux le repli syndical sur des « bastions » qui paient moins lourdement la facture de la rigueur salariale persistante et des inégalités sociales croissantes. Les capacités et stratégies représentatives n'ont pas permis d'inclure intérimaires et jeunes peu qualifiés dans le « petit miracle allemand » de la résistance de l'emploi en temps de crise.

Sources

Bach H.-U., Spitznagel E. (2009), *Kurzarbeit: Betriebe zahlen mit – und haben was davon*, IAB-Kurzbericht, n° 17, 8p.

Bach H.-U., Hummel M., Klinger S., Spitznagel E., Zika G. (2009), *Die Krise wird deutliche Spuren hinterlassen*, IAB-Kurzbericht, n° 20, 12p.

Bispinck R., WSI-Tarifarchiv (2009a), *Tarifliche Regelungen zur Kurzarbeit, Information zur Tarifpolitik, Elemente qualitativer Tarifpolitik*, n° 66.

Bispinck R., WSI-Tarifarchiv (2009b), « Tarifpolitischer Halbjahresbericht: Zwischenbilanz der Lohn- und Gehaltsrunde 2009 », *WSI-Mitteilungen*, n° 8, p. 432-438.

Brenke K. (2009), « Reallöhne in Deutschland über mehrere Jahre rückläufig », *Wochenbericht des DIW*, n° 33, 12. August, p. 550-560.

Crimmann A., Wiessner F. (2009), *Verschonung dank Kurzarbeit*, IAB-Kurzbericht, n° 14, 10p.

Duval G. (2009), « L'Allemagne, victime du tout export », *Alternatives économiques*, n° 283, septembre, p. 32-35.

Heckmann M., Kettner A., Pausch S., Szameitat J., Vogler-Ludwig K. (2009), *Wie Betriebe in der Krise Beschäftigung stützen*, IAB-Kurzbericht, n° 18, 8p.

Horn G., Joebges H., Zwiener R. (2009), *Von der Finanzkrise zur Weltwirtschaftskrise (II). Globale Ungleichgewichte: Ursache der Krise und Auswegstrategien für Deutschland*, IMK-Report, n° 40, August, 17p.

IMK-Arbeitskreis Finanzkrise (2009), *Von der Finanzkrise zur Weltwirtschaftskrise (I). Wie die Krise entstand und wie sie überwunden werden kann*, IMK-Report, n° 38, Mai, 21p.

Institut der deutschen Wirtschaft (2009), « Geschäftsmodell Deutschland: Nach wie vor erfolgversprechend », *iwd*, n° 36, 3. September.

Frankfurter Rundschau, Handelsblatt, Süddeutsche Zeitung, Der Spiegel, IG Metall direkt, Informationsdienst des Instituts der deutschen Wirtschaft.